



PAR FRANÇOIS ECALLE, ancien rapporteur général de la Cour des comptes, président de Fipeco\*

## LA LEÇON D'ÉCO

# Il y a trop de postes administratifs à l'hôpital

*L'insuffisance des dépenses publiques est souvent pointée du doigt pour expliquer le malaise de l'hôpital. Elles sont pourtant parmi les plus importantes d'Europe.*

**E**n plus de vingt ans, les dépenses d'assurance-maladie n'auront jamais augmenté autant qu'en 2020. Dans le cadre du «Sécur de la santé» et du plan de relance, le gouvernement a ainsi prévu 8 milliards d'euros par an pour revaloriser les rémunérations, 6 milliards d'euros pour investir dans les hôpitaux et les Ehpad (plus 13 milliards d'euros pour reprendre une partie de leurs dettes), et 15 000 recrutements dans les hôpitaux publics.

La comparaison des dépenses publiques entre pays doit tenir compte des ressources qui peuvent être levées pour les financer. Ces dépenses doivent donc être rapportées au PIB, car c'est une mesure, certes approximative, de l'assiette sur laquelle sont prélevés les impôts et les cotisations sociales. Il apparaît alors que les dépenses publiques en faveur des hôpitaux, publics et privés, représentaient 4,1% du PIB en France en 2018, ce qui nous situait au troisième rang en Europe derrière le Danemark et la Suède (4,2%), loin devant l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique.

**LES EFFECTIFS DES HÔPITAUX** doivent être rapportés à l'emploi total dans l'économie pour déterminer si une fraction plus ou moins grande de la force de travail d'un pays est consacrée aux soins hospitaliers. Or l'emploi hospitalier représentait 5% de l'emploi total en 2018 en France, ce qui nous situait au premier rang de l'Union européenne.

Si les effectifs des hôpitaux français sont relativement nombreux, les rémunérations y sont plutôt faibles. Les comparaisons internationales des salaires des personnels hospitaliers doivent porter sur le rapport de leur salaire moyen au salaire moyen dans

l'ensemble de l'économie, qui représente la capacité d'un pays à rémunérer sa force de travail. Or la France était le seul des grands pays européens où le salaire moyen des infirmiers et infirmières était inférieur au salaire moyen dans l'ensemble de l'économie en 2016 (de 7%). Il était supérieur de plus de 10% au salaire moyen en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique.

**L'EFFORT FINANCIER DE LA FRANCE** en faveur de ses hôpitaux lui permettait d'offrir un nombre de lits par habitant plus élevé que dans les autres grands pays européens en 2018, à l'exception de l'Allemagne. Il est alors légitime de se demander pourquoi les capacités de soin des hôpitaux français ont été saturées au printemps 2020. Plusieurs explications sont possibles.

La répartition des emplois hospitaliers (et sans doute des lits) ne correspond pas assez aux besoins. En 2017, il y avait 13,9 emplois hospitaliers pour 1 000 habitants en Ile-de-France et 20,3 en Bourgogne-Franche-Comté, ou encore 9,4 en Seine-et-Marne et 29,1 en Haute-Vienne.

La part des non-soignants dans les effectifs hospitaliers est plus élevée en France (34% en 2018) qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne (de l'ordre de 25%). Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), il y a 14% de personnels administratifs, 10% de personnels techniques et 9% d'agents de service dans les hôpitaux français.

Enfin, des études montrent que plus de 20% des actes médicaux sont inutiles dans les hôpitaux, souvent du fait d'une mauvaise coordination avec la médecine de ville qui conduit, par exemple, à faire deux fois les mêmes examens. ■

\* Site d'information sur les finances publiques (Fipeco.fr).